

ZAIRE

UNE SITUATION COMPLEXE

Pour qui contemple la carte, le Zaïre présente un aspect massif et carré, si l'on excepte les deux appendices du Mayombe vers l'Atlantique et du «pédoncule katangais». Le fait que le pays s'organise tout entier autour du bassin de son fleuve donne aussi une fallacieuse impression d'unité. Et il n'est pas interdit de penser que l'intérêt du territoire que le Zaïre a reçu des découpages coloniaux est entr' autre de rassembler dans un même État une grande partie des régions tributaires de ce même fleuve. En son temps, on a dit la même chose de l'Empire austro-hongrois, qui réalisait l'unité économique de la vallée du Danube, à travers un État qui, du point de vue humain, était hétéroclite, comme l'actuel Zaïre!

Du point de vue humain, en effet, toute unité en est absente. Les Noirs avaient fondé dans la région des États importants, mais aucun d'entre eux ne correspondait à ce qui allait devenir en 1885 le Congo. Les espaces géographiques où se situaient les faits de l'histoire pré-coloniale ont tous été découpés par la colonisation. Il en a été ainsi pour le royaume Kongo (Zaïre/Angola/Congo), pour le royaume des Tio ou Teke (Zaïre/Angola/Zambie)... On pourrait continuer ainsi une liste fort longue.

Le Zaïre est traversé par la frontière linguistique qui sépare les langues du groupe nigéro-congolais central, plus connues sous le nom de langues bantoues (103) et les langues appartenant au groupe soudanais. Ce contact a donné naissance à des langues «semi-bantoues». Dans plus d'un cas, la question de savoir si l'on a affaire à une langue soudanaise bantouisée ou à une langue bantoue soudanisée, ainsi que celle d'établir si, au mélange linguistique correspondrait ou non un brassage de population plutôt qu'une simple influence, ont fait couler beaucoup d'encre. Comme le propos du présent ouvrage n'est pas de décrire les dialectes locaux dans le détail, je n'y entrerai pas (104).

Les langues bantoues ont au fil du temps acquis une certaine prédominance : ce sont le plus souvent elles qui ont réussi à se tailler

un auditoire plus large que leur terroir d'origine. Les «linguae francae» sont toutes bantoues. Il s'agit donc de langues caractérisées par un système de préfixes, qui permettent, à partir de racines assez simples, d'exprimer les diverses nuances de ce qu'on a à dire. Les préfixes à la fois déterminent la nature précise du mot, en précisent la signification, la fonction et les accords et remplissent les rôles de nos désinences, pronoms, prépositions, etc... L'inconvénient est qu'on a arrive vite à des mots interminables. Ainsi «les choses que j'apporterai» se traduit en swahili «vitu nitakavyovileta», où seules les deux dernières syllabes expriment l'idée d'«apporter».

Compte tenu de ce qui a déjà été dit quant à l'influence des critères utilisés sur le résultat du dénombrement, le nombre des langues locales doit être d'environ trois cents. Un certain nombre d'entre elles, en général du fait de l'importance numérique ou politique de leur groupe ethnique d'origine, ont conquis une audience régionale.

C'est le cas, par exemple, du mashi, langue des bashi, dans une partie du Kivu (105). A l'extrême Sud du Shaba, le chokwe (ou tshikoko) et le lunda ont une certaine audience. A l'extrême Nord, le sango, une langue soudanaise parlée surtout en République Centrafricaine, a un public non négligeable.

A l'époque coloniale, les missionnaires avaient retenu vingt-deux langues dominantes pour y traduire les ouvrages indispensables à leur tâche d'évangélisation. Les déplacements de populations, dûs d'abord à la fuite devant les esclavagistes puis devant les guerres coloniales, organisés ensuite par la colonie vers les régions où la main d'oeuvre manquait, amenés enfin par l'attraction des villes et l'exode rural, ont contribué à rendre plus impérieux le besoin d'instruments de communication inter-ethniques. Le fait que la colonisation belge impliquait l'usage de la langue africaine par les Blancs incita aussi la colonie à encourager la «simplification» que représentait l'usage de quelques grandes «linguae francae». Il était en effet souhaitable de ne pas imposer un écolage linguistique au personnel chaque fois qu'on le déplaçait !

De la sorte, même si un certain nombre de langues dominantes continuent à être utilisées pour la communication avec des ensembles humains plus larges que l'ethnie dans certaines régions, il n'y en a que quatre qui se soient détachées du lot comme «linguae

francae». Quatre langues nationales, ce n'est pas énorme pour un territoire aussi vaste et environ vingt-six millions d'hommes, si l'on songe que la Suisse ou la Yougoslavie ont trois langues !

Ce sont le kikongo, le tshiluba, le swahili et le lingala. Les deux premières sont réellement indigènes, la troisième est importée, la quatrième était au départ une sorte de langue artificielle, qui devait connaître un destin fort spécial. Il n'y a pas de Zaïrois qui ne connaisse au moins une de ces langues, au moins à titre de seconde langue. On est même frappé, surtout dans les centres urbains, par le nombre de gens bilingues, voire trilingues, que l'on rencontre. Cela tient à la fois à la facilité d'apprentissage de langues qui sont toutes du même groupe bantou, et au fait qu'au Zaïre, il y a une stratification des langues indigènes entre elles. Le multilinguisme est donc socialement intéressant. Plus exactement, la situation pousse à la fois à apprendre certaines langues et à adopter des attitudes de «rejet» comme ce fut le cas pour les langues importées.

LANGUE IMPORTEE ET STRATIFICATIONS SOUS LA COLONIE

Comme ailleurs, la langue du colonisateur est venue coiffer l'édifice. C'est le français, d'ailleurs dominant en Belgique aussi à l'époque où s'élaborent les structures coloniales, qui sera seul imposé aux Congolais comme langue officielle. Les problèmes communautaires belges n'eurent au Congo qu'une répercussion assourdie. Il y eut des projets de partage du Congo en une zone francophone et une zone flamande. Ceci aurait correspondu aux zones d'influence dominante des ordres missionnaires, les Pères de Scheut, chez qui le recrutement flamand prédominait, étant surtout installés dans l'Ouest du pays et les Pères Blancs, à dominante plutôt francophone, dans l'Est.

Bien que ce soit donc surtout en français qu'on entreprend de «civiliser», les Congolais seront cependant au courant de l'existence de deux communautés parmi leurs colonisateurs. La situation donnera aux Flamands un rôle antipathique. Leur langue, le plus souvent ignorée des Noirs, est souvent utilisée par les Blancs lorsqu'ils désirent ne pas être compris. De plus, la domination francophone, très

nette à cette époque en Belgique, a pour répercussion dans le système colonial que les Flamands y jouent souvent un rôle subalterne. Tout comme à l'armée un officier peut parfois se montrer humain et compréhensif avec ses soldats parce qu'il sait qu'il peut compter sur les caporaux et les sergents pour ne l'être jamais et maintenir la discipline envers et contre tout, les cadres flamands du Congo Belge se virent souvent coincés dans des fonctions où ils étaient obligés d'avoir envers les Noirs une attitude «caporalisante» qui ne contribuait pas à les rendre sympathiques.

Le mot «Flamand» acquerra donc une connotation négative, qui apparaît bien, entre autres, dans les événements de 1960. On se souvient de la destitution réciproque de Lumumba par Kasavubu et de Kasavubu par Lumumba. Chacun des deux hommes politiques annonça sa décision à la radio. Ils étaient l'un et l'autre très nerveux, ce qui entraîna des lapsus. Lumumba déclara ainsi que le Président avait «pactisé avec les Belges et avec les Flamands». Kasavubu, lui, avait traité Lumumba de Premier ... Bourgmestre, au lieu de Ministre (106).

«Sale Flamand» était une injure courante quand on s'en prenait aux Blancs en 1960. Par contre, à la suite des discours dans lesquels Lumumba s'était efforcé de ramener ses compatriotes à une attitude pacifique vis-à-vis des Européens, on vit des militants du MNC/L exhiber, comme preuve de leurs bonnes intentions, des pancartes «Vivent les Flamands» (107). Au-delà de l'anecdote, l'intérêt de tout ceci est de montrer que les Congolais, comme au demeurant bien des gens ont tendu à confondre les groupes sociaux avec les langues qu'ils utilisent.

Ce sera aussi le cas pour les langues africaines, qui tendront à être vues comme caractéristiques à la fois de certaines régions et de certaines fonctions. Les Belges choisirent donc de «superposer» dans leur colonie le français aux langues indigènes. Il ne s'agira cependant pas d'une «assimilation» à la française. L'enseignement est «à deux vitesses». Il fait coexister un enseignement de base «à l'anglaise» recourant aux langues nationales pour l'alphabétisation et un enseignement préparatoire et secondaire «à l'européenne» qui est plutôt comparable à l'enseignement français pour «assimilés». Cependant, ce secondaire ne débouche pratiquement sur rien. L'enseignement

supérieur vint très tard et trop petitement. Les Français entrebâillèrent la porte de leurs universités à quelques «assimilés», visèrent à disposer sur place d'une élite francisée, qu'on a vue à l'oeuvre au Sénégal.

La structure même de l'enseignement mis en place par les Belges montre que leur but était totalement différent. On visait à avoir affaire à une masse largement alphabétisée et, dans ce domaine, les résultats furent positifs : de 40 à 50% des gens savaient lire en 1960, ce qui était un des meilleurs taux d'alphabétisation de l'Afrique coloniale. On autorisait beaucoup plus chichement l'accès à l'enseignement secondaire et à l'enseignement technique pour y recruter des commis, des infirmiers, des sous-officiers qui pourront, s'ils se conduisent bien, bénéficier du statut d'évolués. Il n'est nullement question de les laisser ambitionner quoi que ce soit d'autre.

Même après la création tardive et timide d'un enseignement officiel, l'enseignement resta quasiment un monopole des missionnaires. Il s'en fallit d'ailleurs de peu qu'on ne réussisse, dans les années 50, à exporter la «guerre scolaire» au Congo, l'Eglise tendant à défendre son monopole en faisant une propagande calomnieuse contre l'enseignement officiel. Cette prédominance de l'enseignement religieux eut pour résultats que beaucoup de Congolais désireux d'étudier se trouvèrent contraints de contrefaire la vocation sacerdotale. Comme les missionnaires désiraient voir s'accroître le clergé indigène, il était en effet beaucoup plus facile d'entrer au petit, puis au grand séminaire que dans les autres branches de l'enseignement. En 1960, il y avait au Congo, une quinzaine de diplômés de l'enseignement supérieur, mais plusieurs milliers de prêtres ! Avec des vocations de cette qualité, on comprend les plaisanteries fort courantes au Zaïre sur l'importante contribution des séminaristes à la démographie !

Mais à quoi menaient l'alphabétisation d'une part, la connaissance du français de l'autre ? Les chances de tirer parti des connaissances acquises dans le primaire étaient minces. L'édition en langues africaines souffrait des mêmes déficiences que partout ailleurs. Elle produisait des opuscules pieux, des brochures utilitaires, des conseils d'hygiène et autres oeuvrettes de même farine. La présence missionnaire, une fois encore, était écrasante. Ecrire quelques lignes, déchif-

nette à cette époque en Belgique, a pour répercussion dans le système colonial que les Flamands y jouent souvent un rôle subalterne. Tout comme à l'armée un officier peut parfois se montrer humain et compréhensif avec ses soldats parce qu'il sait qu'il peut compter sur les caporaux et les sergents pour ne l'être jamais et maintenir la discipline envers et contre tout, les cadres flamands du Congo Belge se virent souvent coincés dans des fonctions où ils étaient obligés d'avoir envers les Noirs une attitude «caporalisante» qui ne contribuait pas à les rendre sympathiques.

Le mot «Flamand» acquerra donc une connotation négative, qui apparaît bien, entre autres, dans les événements de 1960. On se souvient de la destitution réciproque de Lumumba par Kasavubu et de Kasavubu par Lumumba. Chacun des deux hommes politiques annonça sa décision à la radio. Ils étaient l'un et l'autre très nerveux, ce qui entraîna des lapsus. Lumumba déclara ainsi que le Président avait «pactisé avec les Belges et avec les Flamands». Kasavubu, lui, avait traité Lumumba de Premier ... Bourgmestre, au lieu de Ministre (106).

«Sale Flamand» était une injure courante quand on s'en prenait aux Blancs en 1960. Par contre, à la suite des discours dans lesquels Lumumba s'était efforcé de ramener ses compatriotes à une attitude pacifique vis-à-vis des Européens, on vit des militants du MNC/L exhiber, comme preuve de leurs bonnes intentions, des pancartes «Vivent les Flamands» (107). Au-delà de l'anecdote, l'intérêt de tout ceci est de montrer que les Congolais, comme au demeurant bien des gens ont tendu à confondre les groupes sociaux avec les langues qu'ils utilisent.

Ce sera aussi le cas pour les langues africaines, qui tendront à être vues comme caractéristiques à la fois de certaines régions et de certaines fonctions. Les Belges choisirent donc de «superposer» dans leur colonie le français aux langues indigènes. Il ne s'agira cependant pas d'une «assimilation» à la française. L'enseignement est «à deux vitesses». Il fait coexister un enseignement de base «à l'anglaise» recourant aux langues nationales pour l'alphabétisation et un enseignement préparatoire et secondaire «à l'européenne» qui est plutôt comparable à l'enseignement français pour «assimilés». Cependant, ce secondaire ne débouche pratiquement sur rien. L'enseignement

supérieur vint très tard et trop petitement. Les Français entrebâillèrent la porte de leurs universités à quelques «assimilés», visèrent à disposer sur place d'une élite francisée, qu'on a vue à l'oeuvre au Sénégal.

La structure même de l'enseignement mis en place par les Belges montre que leur but était totalement différent. On visait à avoir affaire à une masse largement alphabétisée et, dans ce domaine, les résultats furent positifs : de 40 à 50% des gens savaient lire en 1960, ce qui était un des meilleurs taux d'alphabétisation de l'Afrique coloniale. On autorisait beaucoup plus chichement l'accès à l'enseignement secondaire et à l'enseignement technique pour y recruter des commis, des infirmiers, des sous-officiers qui pourront, s'ils se conduisent bien, bénéficier du statut d'évolués. Il n'est nullement question de les laisser ambitionner quoi que ce soit d'autre.

Même après la création tardive et timide d'un enseignement officiel, l'enseignement resta quasiment un monopole des missionnaires. Il s'en fallit d'ailleurs de peu qu'on ne réussisse, dans les années 50, à exporter la «guerre scolaire» au Congo, l'Eglise tendant à défendre son monopole en faisant une propagande calomnieuse contre l'enseignement officiel. Cette prédominance de l'enseignement religieux eut pour résultats que beaucoup de Congolais désireux d'étudier se trouvèrent contraints de contrefaire la vocation sacerdotale. Comme les missionnaires désiraient voir s'accroître le clergé indigène, il était en effet beaucoup plus facile d'entrer au petit, puis au grand séminaire que dans les autres branches de l'enseignement. En 1960, il y avait au Congo, une quinzaine de diplômés de l'enseignement supérieur, mais plusieurs milliers de prêtres ! Avec des vocations de cette qualité, on comprend les plaisanteries fort courantes au Zaïre sur l'importante contribution des séminaristes à la démographie !

Mais à quoi menaient l'alphabétisation d'une part, la connaissance du français de l'autre ? Les chances de tirer parti des connaissances acquises dans le primaire étaient minces. L'édition en langues africaines souffrait des mêmes déficiences que partout ailleurs. Elle produisait des opuscules pieux, des brochures utilitaires, des conseils d'hygiène et autres oeuvrettes de même farine. La présence missionnaire, une fois encore, était écrasante. Ecrire quelques lignes, déchif-

frer l'une ou l'autre affiche et quelques documents administratifs, connaître un peu de calcul fondamental et baragouiner quatre mots de mauvais français étaient les seuls avantages qu'on en retirait. C'est mince. Quant à l'enseignement secondaire et à l'acquisition du français, voici un extrait de la préface d'un manuel scolaire datant de la fin de la période coloniale (108) :

«Cet ouvrage est destiné aux élèves des classes supérieures du primaire et inférieures de l'enseignement secondaire. Les élèves qui fréquentent ces classes ne savent pas assez de français, en général, pour pouvoir consulter utilement un dictionnaire français. C'est pourquoi nous avons voulu leur donner un ouvrage simple et utile qu'ils pourront consulter en toute occasion avec fruit». Quelques pages plus loin, le même ouvrage exhorte l'élève à apprendre à réciter l'alphabet dans l'ordre, sous peine de ne pas s'y retrouver dans le dictionnaire (109) ! Comme on le voit, le tonus de cet enseignement n'est guère époustoufflant. On n'y va pas pour acquérir des connaissances ayant quelque rapport avec la vie concrète, mais pour améliorer ses chances de réussite matérielle.

Le français restera assez peu répandu, et d'un niveau fort médiocre. Il est en particulier remarquable que le Zaïre, qui est l'un des plus grands pays de l'Afrique dite francophone, n'ait apporté qu'une contribution minimale aux lettres africaines de langue française. C'est un passeport pour le travail de bureau en ville.

Bien qu'utilitaire et sans être lié à une politique d'assimilation, l'enseignement du français a bien servi à la création d'un fossé social. Il y a certes un monde entre le statut de «Français à peau noire» des assimilés de l'Empire colonial français et le statut de «Nègres un peu moins sauvages que les autres» des Congolais reconnus par les Belges - après d'ailleurs une enquête humiliante - comme «évolués». Mais la différence réside surtout dans le fait qu'au Congo l'«évolué», même sur le plan théorique, ne devient en rien l'égal du Blanc, même sur le papier. «Evolués» et «assimilés» ont par contre en commun d'être les uns et les autres considérés comme supérieurs aux autres Noirs.

Les Congolais qui avaient eu la chance d'étudier quelque peu et savaient aligner quatre mots d'un français approximatif acquéraient ainsi un rôle dominant auprès de leurs compatriotes moins favorisés, auprès desquels ils jouèrent le rôle d'«interprètes» intéressés que

nous avons déjà évoqué en parlant du Sénégal. Le français - qui n'est pas utilisé seul - joua cependant au Congo Belge un rôle moins d'occultation que d'ostentation. L'évolué doit parler français chez lui, et l'un de ses privilèges est que les Blancs lui parlent en français. Connaître cette langue est moins une nécessité pratique qu'une façon de montrer qu'on est «du côté du manche».

L'administration coloniale belge, en effet, use des langues indigènes, et surtout des «linguae francae» dans ses contacts avec les populations. L'acquisition qu'en font les coloniaux est purement pratique, et la langue employée tient souvent du «sabir». J'aurais dit du «petit nègre» si ce n'était retourner la situation ! On lit couramment dans les ouvrages qui s'y intéressent que l'acquisition de la langue classique «équivaldrait à apprendre le néerlandais dans une grammaire allemande (?) ou le pidgin english dans une honnête grammaire anglaise» (110). A. VERBEKEN, commissaire de district honoraire et auteur d'un manuel de swahili dit que «son but est avant tout pratique : mettre l'Européen à même d'entrer en contact avec l'indigène et de communiquer avec lui par la parole» (111). Cette communication est d'un genre assez spécial et à sens unique, l'idée de base étant qu'on a suffisamment pris soin de communiquer quand on a donné un ordre suffisamment intelligible pour qu'il soit exécuté. On relève ainsi dans la partie «Phrases Usuelles» du même ouvrage, page 157, onze ordres sur vingt et une phrases. Dix de ces ordres sont formulés à l'impératif ce qui d'après les usages en vigueur chez les swahiliphones est tout simplement grossier. En principe, on formule un ordre au subjonctif, ainsi que nous disons rarement «je veux» mais «je voudrais» pour atténuer ce qu'une telle injonction pourrait avoir de brutal.

LES «LINGVAE FRANCAE» AU ZAIRE

Cet aspect de l'attitude des Belges méritait d'être souligné, car la colonie influa à la fois sur la stratification de langues nationales - en particulier sur la place qu'allait prendre le lingala - et sur l'état des langues aujourd'hui parlées au Congo/Zaïre.

Il est temps de dire quelques mots des quatre langues principales : le KIKONGO a dû son extension à l'«empire kongo» qui

s'étendait sur le bas-fleuve, y compris dans ce qui est actuellement l'Angola et son enclave de Cabinda et le Congo-Brazzaville, où l'ethnie joue d'ailleurs toujours un rôle de premier plan. La division de l'ancien « empire » entre plusieurs États modernes confère à la langue kongo un certain rôle « international » autour du bas-fleuve. Les Kongo avaient mis en place un État centralisé et bien structuré qui ne comprenait d'ailleurs pas que les Kongo mais aussi un certain nombre de groupes ethniques vassaux. Il n'est d'ailleurs pas toujours simple de discerner si l'on a affaire à un vrai clan kongo ou à une population originellement asservie qui a fini par se fondre dans l'ethnie dominante et se confondre plus ou moins avec elle. L'étendue du royaume et le prestige qui s'attache toujours à la puissance contribuèrent à l'extension du kikongo et à en faire la « lingua franca » du bas-fleuve. Sa codification et son emploi dans l'enseignement furent en grande partie l'oeuvre des Jésuites de la très importante mission de Kisantu (112).

Au fil du temps, à partir de la situation héritée de la période antérieure à la colonisation, d'autres faits et événements contribuèrent à sa diffusion et à son prestige. L'Abako (Alliance des Bakongo) de Kasavubu joua un rôle important de précurseur dans la lutte pour l'indépendance. Le kikongo sert aussi de langue d'enseignement et de langue liturgique à l'église kibanguiste (113) qui en répand la connaissance très loin de son terroir d'origine. Il est aussi la langue naturelle de beaucoup d'habitants de la capitale, Kinshasa (114) qui s'est peuplée en attirant des habitants des campagnes environnantes, donc aussi un nombre non négligeable de gens du bas-fleuve. Vers 1960, on tendait, en parlant de la population de la capitale, à distinguer surtout, comme des blocs importants et antagonistes, les Bakongo et les Bangala (populations originaires du Nord et parlant le lingala). Bien qu'il s'agisse là de noms d'ethnies, la distinction était certainement en grande partie linguistique et régionale plutôt que vraiment « tribale », comme on tend à le dire un peu facilement lorsqu'il s'agit de l'Afrique. Sur ce terrain de « langue de la capitale », le kikongo est cependant, depuis quelques années, soumis à l'avantageuse concurrence du lingala (cfr infra).

Le TSHILUBA doit le rôle qui était le sien au Kasaï dès avant la colonisation à des circonstances assez similaires. L'ethnie Luba est

originaires du Shaba, plus précisément des lagunes du cours supérieur du Lualaba. Elle est numériquement très importante, sans doute un million et demi de personnes à l'heure actuelle. Elle tendit à s'étendre en essaimant vers le Sud Kasaï et vers le reste du Shaba. La colonie les introduisit jusque dans l'extrême Sud du Shaba. Il fallait en effet une main d'oeuvre importante pour les mines katangaises, situées malencontreusement dans la partie la moins peuplée du Congo Belge !

Leur extension pré-coloniale les mit en contact, parfois conflictuel avec d'autres ethnies, mais l'affrontement finit par tourner, à maints endroits, à leur avantage. Restituons pour une fois à l'histoire africaine sa profondeur dans le temps pour signaler que tout ceci est une histoire très longue. Le premier « empire » luba, remonte en effet au IX^e siècle. Les Songe, autrefois maîtres d'un « empire » dont les Luba du Kasaï étaient tributaires, devinrent eux-mêmes satellites des Luba (115). Avec au moins une partie de l'ethnie Lunda (disséminée au Zaïre, en Angola et en Zambie par les frontières coloniales) il y eut une sorte de jeu d'équilibre et d'alternance, tantôt l'une tantôt l'autre des ethnies ayant la prépondérance. Au moment de l'arrivée des colonisateurs, on était dans une période de prépondérance des Lunda depuis environ deux cents ans (Le plus récent « empire » lunda étant fondé vers 1660 par Mwata Yamvo Naweji) (116).

Avec d'autres ethnies, on se contenta de relations de « bon voisinage », où certaines pratiques luba se répandirent plutôt grâce au prestige d'un groupe puissant ou à l'exemple de certaines réussites matérielles (on trouve chez eux, entre autres, de très efficaces techniques de pêche et d'agriculture, ainsi qu'un travail très soigné du bois et de la construction qui furent adoptés par des populations voisines) qui font que la présence de « balubatsés » ne signifie pas forcément qu'il s'agisse de gens ayant été à un moment ou à un autre tributaires, au sens politique, des Luba.

Dans le Nord-Shaba, la situation s'embrouille encore du fait que les mariages inter-ethniques furent assez fréquents. Les femmes luba passent en effet dans ces régions pour belles, travailleuses et fécondes, ce qui les fait rechercher. Mais comme cela mène à des mariages entre patrilinéaires et matrilinéaires, le bébé bénéficie d'une « double nationalité » qui gêne les calculs ...

Enfin, une partie des Luba, à la suite de désaccords politiques, a fait dissidence et a été se fédérer plus ou moins avec l'ethnie voisine des Hemba. En fait, le seul cas où les affrontements devaient mener à une véritable haine irréductible fut le conflit avec les Lulua, dans le Kasaï occidental. C'est le seul cas de l'histoire compliquée des Luba où l'on en soit véritablement arrivé à la férocité et aux massacres. Dans tous les autres cas, on en est tôt ou tard et plus ou moins aisément arrivé à des formules de cohabitation pacifique. On est loin des «incessants massacres entre tribus» auxquels on a voulu réduire l'histoire ancienne de l'Afrique...

L'extension que prenaient ces populations finit par devenir tellement importante que l'unité se perdit en grande partie, entre autre du point de vue de la langue. Les Luba qui sont restés aux environs du Luluba parlent le kiluba. On les appelle «luba shankadi» ou, beaucoup plus fréquemment «luba ya maji» «luba du fleuve» (littéralement : «de l'eau»). Ceux du Kasaï ont une langue distincte : le tshiluba, qui a conquis une importance suffisante dans la région pour en devenir la «lingua franca».

La colonie devait contribuer à cette situation en conférant certains avantages aux Luba. Ceux-ci se montrèrent en effet très intéressés par la collaboration avec l'E.I.C., parce que leur situation devenait tragiquement précaire : à l'Est comme à l'Ouest ils étaient menacés par des populations qui collaboraient avec les marchands d'esclaves portugais ou arabisés et disposaient d'armes à feu. Protection et fusils furent les deux motifs qui poussèrent les Luba dans les bras de Léopold II et en particulier de la Force Publique. Des Luba, comme le caporal Badilonga, s'illustrèrent pendant la «campagne arabe». Ensuite, la répression de la révolte dite «des Batetela» élimina certaines ethnies des rangs de la Force Publique. Certains Noirs en tirèrent peut-être l'opinion que les Luba étaient d'infâmes collaborateurs, mais les Belges retinrent une fois pour toutes que les Luba sont des gens sur qui on peut compter (117).

Ils restèrent jusqu'à l'indépendance nombreux dans la Force Publique. Comme les enfants de soldats sont tous scolarisés, cela mena à des avantages au point de vue de l'alphabetisation, de l'instruction et par là aux possibilités d'accès aux postes de l'administration, publique et privée. Pouvant en outre compter sur la solidarité tradi-

tionnelle de membres de leur ethnie répandus un peu partout sur une aire considérable, les «Kasaïens» finirent par représenter une véritable diaspora administrative et commerciale dans tout le pays. Leurs détracteurs, Noirs ou Blancs, imputent leurs succès au fait que leur sens de la solidarité s'assortissait d'un sens moral plutôt élastique. C'est ce qu'on dit souvent des diaspora et il est peut-être éclairant qu'on les appelle parfois «les Juifs du Zaïre». Il est en tout cas certain que les Kasaïens ont fourni au pays un nombre impressionnant d'intellectuels, de cadres, de commerçants et de magistrats. Il est courant, fort loin du Kasaï, de trouver des localités où le juge, le médecin, le pharmacien, le gérant de la banque ainsi qu'un nombre significatif d'employés et de commerçants viennent du Kasaï et sont majoritairement Luba.

Au Shaba, cela confine au paradoxe, car il est courant que dans une entreprise, les ouvriers soient Luba du fleuve et les cadres Luba du Kasaï. Il est certain que certains Kasaïens ont une tendance antipathique à cultiver l'idée de leur supériorité. Ils n'ont fait en fait que profiter de la façon dont leurs ancêtres ont réagi à l'arrivée des colonisateurs. Cependant, avant de considérer qu'à l'époque, ils se sont conduits comme d'horribles traîtres, il faudrait aussi considérer qu'ils essayaient avant tout d'éviter d'aller cultiver le coton aux USA ou la girofle à Zanzibar avec une chaîne au cou... Cela rend leur attitude au moins compréhensible.

«Lingua franca» du Kasaï, le tshiluba a aussi une fonction de «signal» non négligeable. Vu l'existence d'une diaspora kasaïenne, souvent composée de gens bien placés, sa connaissance sert aussi à se manifester comme personne ayant droit à la solidarité des autres Kasaïens, comme digne de l'intérêt de ces «frères» bien placés. Il y a dans son rôle un aspect non négligeable d'auto-affirmation régionale.

Parmi les quatre «langues nationales», le tshiluba et le kikongo sont les seules langues indigènes au plein sens du terme : elles ont été élaborées dans des ensembles sociaux vivant sur le territoire zaïrois, et sont fondamentalement le résultat de la vie quotidienne et de la culture de ces populations. Le cas des deux autres «linguae francae» est différent.

Le SWAHILI a déjà été évoqué dans la partie du présent ouvrage qui a été consacrée à la Tanzanie. Ici aussi, son arrivée et sa diffusion

furent co-extensives à l'avance vers l'Ouest de la chasse à l'ivoire et aux esclaves et, dans une mesure qui au Zaïre resta toujours restreinte, de l'Islam. Le swahili sert de «lingua franca» dans une part importante de l'Est du pays. La région swahiliphone s'étend depuis Kisangani, dont nous aurons à évoquer la situation spéciale, au Nord, jusqu'à la frontière zambienne au Sud et à la Lomami à l'Ouest. Ceci couvre donc une part notable du Haut-Zaïre (Province Orientale), le Kivu et le Shaba (ex-Katanga). La frontière Est n'en est presque pas une du point de vue linguistique, sauf avec le Rwanda et le Burundi, encore que le swahili y soit assez répandu comme seconde langue.

Le swahili parlé au Zaïre se distingue cependant de l'idiome tanzanien par diverses caractéristiques. Très distant de la côte Est et utilisé en pays peu islamisé, il s'est «re-bantouisé». Les chiffres, par exemple, s'énoncent suivant le système traditionnel, assez encombrant (trente quatre se dit : «trois fois dix et quatre») et non suivant le système arabe, incontestablement plus pratique, avec un «nom» pour les dizaines utilisé en Tanzanie. Quand on veut éviter les lourdeurs de ce système de numération, on compte... en français. Un certain nombre de mots ont été empruntés aux langues locales ou au lingala, là où certaines réalités, soit de la faune et de la flore, soit des coutumes ou de la vie sociale, n'avaient pas d'équivalent en swahili, ou paraissaient plus immédiatement compréhensibles que les vocables arabes venus de la côte Est. Ainsi, lorsque le swahili dispose de plusieurs vocables pour désigner les prostituées, on désigne cependant ces femmes, dans tout le Zaïre par un terme lingala (Ndumba).

Le «code switching» avec le français est très fréquent, de sorte que, sans être puriste, il est impossible de nier qu'il y a eu abâtardissement de la langue. Dans certains cas, on dépasse le «code switching» pour swahiliser entièrement un terme français. Ainsi entend-on désigner la prostitution par le terme «bupite». «Bu-» est un préfixe abstrait correspondant au «U-» du swahili correct. Quant à «pité», c'est la déformation de «putain».

À côté des enrichissements parfois imprévus du lexique, il règne quant à la grammaire un certain esprit simplificateur. Les Zaïrois recourent systématiquement à certains accords que le swahili «officiel» ne fait que tolérer. Les neuf classes de substantifs sont à peu près respectées pour les substantifs eux-mêmes, mais tendent à se ré-

duire à trois pour les autres accords. Certaines de ces «incorrections» résolvent d'ailleurs des problèmes auxquels la langue «correcte» ne répond pas. En voici deux exemples : dans la 3e classe, qui comprend les noms d'animaux et les mots étrangers qui n'ont pas de préfixe, le pluriel est semblable au singulier. Le nombre n'est donc indiqué, quand il l'est, que par le contexte. Les Zaïrois font couramment passer ces noms, surtout ceux qui ne désignent pas des animaux, dans la 5e classe, qui n'a pas de préfixe au singulier (sauf si la racine est monosyllabique) mais en prend un au pluriel. On y gagne en clarté. Le préfixe «ki» de la 4e classe (objets, instruments, langues et manières) sert aussi à former les diminutifs. C'est parfois équivoque. Ainsi, «kitoto» peut signifier parfois «un petit enfant», parfois «d'une manière enfantine, puérile». Une fois de plus, c'est le contexte qui doit indiquer de quoi il s'agit précisément. Dans la plupart des langues locales parlées aux alentours du Tanganyika, ce n'est pas un préfixe «ki» qui remplit cette fonction, mais un préfixe «ka» ou «ga» (par exemple en kirundi). Les Zaïrois ont repris ce système et disent «ka» pour le diminutif et «ki» dans les autres cas. Il y a là, indéniablement, des écarts par rapport au swahili grammatical. Mais on y gagne en clarté et en logique et ces «fautes» représentent plutôt un enrichissement de la langue, réalisé en faisant appel à des mécanismes linguistiques purement bantous, et ne représentent en rien un abâtardissement ou une dégénérescence de la langue.

Signalons encore que les Zaïrois manifestent une certaine répugnance devant l'hiatus, très fréquent en swahili, et l'évitent par des «l» épenthétiques ou, à certains endroits seulement et plus rarement, par l'épenthèse d'un «r». On dira par exemple «kufula» pour «kufua» (laver). Il est intéressant de noter qu'ils prennent soin d'éviter l'épenthèse lorsqu'elle créerait des homonymes. Ainsi on conserve l'hiatus dans «kua» (pousser, grandir), qui sinon deviendrait homonyme de «kula» (manger). Il y a donc bien élimination de ce qui apparaît difficile à prononcer, mais cette application de la loi du moindre effort ne mène pas au laisser-aller. Les «h» que certains Tanzaniens aspirent avec vigueur, tendent à devenir muets. On entend ainsi «kufurai» pour «kufurahi» (se réjouir, être content). Enfin, une propension existe à remplacer les préfixes «wa» et «u» par «ba» et «bu». En fait, les préfixes «corrects» sont assez aberrants par rap-

port à la moyenne des langues bantoues et les Zaïrois ré-alignent ce faisant le swahili sur ses langues-sœurs.

Parfois, et en particulier dans la Province Orientale ou Haut Zaïre, on désigne la forme de swahili propre au Zaïre sous le nom de «kingwana». Un «mngwana», dans les régions touchées par l'arabisation, était un homme libre, par opposition au «mtumwa», à l'esclave. C'était donc souvent un arabisé swahiliphone «civilisé» par opposition au «sauvage» du crû. Le terme utilisé pour désigner la langue assez dégénérée de la Province Orientale signifie donc en fait «langue civilisée, cultivée», langue «libérale» au sens où on parlait dans notre Antiquité des «arts libéraux» : dignes d'un homme libre.

Adoptant le swahili pour leur travail dans l'Est du pays, les missionnaires ont contribué à en étendre la connaissance. Il y a à cela plusieurs motifs : l'installation missionnaire dans l'extrême Est du pays est très ancienne. La partie Sud de la rive occidentale du Tanganyika, autour de Moba (ex-Baudouinville) fut colonisée par les missions et les sociétés anti-esclavagistes qu'elles inspiraient, avant même de l'être par l'E.I.C. On ne fournit pas seulement le nécessaire pour les âmes, mais aussi pour la défense, et jusqu'à un encadrement militaire composé d'anciens zouaves pontificaux. La Mission qui domine la localité de Mpala a une curieuse silhouette de château-fort médiéval qui forme un contraste avec les pirogues qui s'agitent à son pied dans la rade.

Ces mesures belliqueuses de la part des Pères Blancs s'expliquent par le fait qu'au départ, Léopold II et son représentant, Stanley, qui devaient en principe combattre les esclavagistes, s'entendaient comme larrons en foire avec eux, allant jusqu'à nommer l'un de leurs chefs gouverneur des Stanley Falls. Les missionnaires furent donc perçus dans la région de Moba comme le seul refuge contre les raids esclavagistes, ce qui contribua beaucoup à leur popularité et à la création d'une véritable «missiocratie» dans la région. Outre le désir de barrer la route à l'esclavage, il y avait aussi sans doute de leur part un certain désir de «barrer la route à la concurrence», en l'occurrence, la diffusion de la religion musulmane.

Autre - et double - intérêt : non seulement le swahili ne véhicule pas, comme les langues tribales, les références culturelles de la société «païenne» qu'il s'agissait d'extirper, mais, élaboré dans le con-

texte du monothéisme musulman, il se prête fort bien à traduire les principaux concepts du monothéisme chrétien. Enfin, tout le travail préparatoire (collecte d'exemples, élaboration d'un dictionnaire et de la grammaire, etc...) avait déjà été fait par les Spiritains de Zanzibar (cfr chapitre sur la Tanzanie).

L'enseignement religieux et l'alphabétisation en swahili par les missionnaires ont certainement contribué à ce que le souvenir du swahili grammatical ne se perde pas, même si on prend pas mal de libertés avec ses règles. Lorsqu'on se renseigne sur le nom d'un objet, on s'entend souvent répondre : «kwa kiswahili yetu, inaitaka x, laki ni kwa kiswahili bora (ou cha sarufi) wanasema y». «Dans notre swahili, cela s'appelle x, mais en swahili correct (ou grammatical), ils disent y». La différence est d'ailleurs souvent négligeable.

Au sortir de la période coloniale, le swahili avait donc renforcé son implantation dans l'Est du Congo Belge. L'histoire ultérieure des régions où on le parle ne manquera pas d'être fort influencée par les vicissitudes de la politique congolaise. Nous y reviendrons...

Le LINGALA est le résultat d'une étrange collaboration entre le commerce indigène et l'armée coloniale. Bien que son nom soit au départ celui d'une ethnie, il ne s'agit pas d'une langue tribale, mais bien d'un «saber» artificiel de communication élargie. Voici comment cette langue est née.

Il est bien connu que le fleuve Zaïre ou Congo présente un immense bief navigable de Kisangani à Kinshasa, affectant plus ou moins la forme d'une poignée de canne, et relié à d'importants affluents eux aussi navigables, surtout dans la région équatoriale (Uele, Ubangi). En amont de Kisangani et en aval de Kinshasa, la navigation est au contraire interrompue par des chutes et des rapides. Comme beaucoup d'autres, les deux villes sont nées aux points où l'on devait embarquer ou débarquer les marchandises, dont l'acheminement se poursuivait par voie de terre.

Cette immense voie navigable était une véritable invitation au commerce fluvial, à laquelle les Congolais se sont empressés de répondre, dès avant la période coloniale. La tribu Ngala, de la Province Orientale, aux alentours d'Isiro, se montra particulièrement active dans le batelage. On en vint ainsi à appeler «Bangala» tous ceux qui, sans distinction d'ethnies, faisaient du commerce sur le fleuve.

La même aventure est arrivée, en Afrique de l'Ouest, où les activités marchandes de la tribu Dioula ont valu le nom de Dioula à tous les marchands, même ceux qui n'ont rien à voir avec cette ethnie.

Le trajet du fleuve frôle de nombreux groupes linguistiques et traverse à plusieurs reprises la frontière dont nous avons parlé, entre les langues bantoues et les langues soudanaises. Kisangani est l'extrême limite vers le Nord de la zone où on parle swahili. En se dirigeant vers l'Ouest avec le fleuve on traverse des régions à langues soudanaises (manghetu du groupe zande) et l'on se trouve en contact, par le biais des grands affluents avec des gens qui parlent le sango, autre langue soudanaise. Lorsque le fleuve reprend la direction Sud, on revient dans des régions à langues bantoues ou semi-bantoues en rencontrant d'abord les populations du groupe Mongo, et aboutir finalement, au Pool de Kinshasa, au contact des Tio et des Kongo, mais aussi du trafic en provenance de l'Est par le Kwa et qui sont surtout des gens du Kasaï. Enfin, le trafic s'évacuant par la côte atlantique met en contact avec les Portugais établis sur le bas-fleuve.

Il est évidemment nécessaire de communiquer entre bateliers et avec les riverains. La navigation n'est pas, en effet, de tout repos, pour des raisons naturelles d'abord : déplacement de bancs de sable, îles flottantes, migrations des hippopotames, etc..., pour des raisons humaines ensuite : il y avait des «pirates de rivières» et des guerres périodiques, parfois liées au droit de commercer. Les traditions conservent, par exemple, la trace d'une guerre entre les Tio et les Bobangui, relative au droit de commercer dans le Pool de Kinshasa.

A la fin de la première moitié du XIXe siècle, les Tio réussirent à conserver par la force leur monopole sur la commercialisation des marchandises venant par la Kwa, la Fimi et le Kasaï auprès des Kongo, des Vili et des Zombo de la côte, bien que le principal responsable de l'acheminement de ces marchandises, Dwantole souverain des Nunu ait été favorable aux Bobangui. (Dans la version tio de l'affaire, on l'accuse d'avoir été tout simplement acheté par les Bobangui, Mobutu a eu des prédécesseurs en matière de corruption...) (118).

Il y avait donc intérêt à se tenir au courant de l'état du fleuve et de la situation politique du moment. De plus, le commerce africain ne va pas sans longues palabres, qui font tout le charme de cette activité. Une langue commune était donc indispensable.

Progressivement, un «sabir» fait d'emprunts aux langues des diverses populations que le commerce fluvial mettait en contact, finit par s'élaborer. Il s'agissait évidemment d'une langue très simple, faites d'emprunts divers cimentés par une grammaire de type bantou, d'inspiration vaguement kikongo. Puisqu'on donnait le nom de «ngala» aux bateliers, on appela tout naturellement cette langue le lingala. Par réaction, les Ngala appellent d'ailleurs leur propre langue tribale le «bangala» comme eux-mêmes.

Le lingala se répandit rapidement dans le Nord du pays, c'est-à-dire dans la partie de la Province Orientale que le swahili n'avait pas conquise et dans la province de l'Equateur et finit par y servir de «lingua franca». Mais ce qui devait surtout donner à cette langue un dynamisme nouveau fut son adoption comme langue de la Force Publique. Il convient d'étudier ce phénomène-là à part de l'évolution normale dans le Nord du Zaïre, où c'est le besoin naturel de communication inter-ethnique qui mena à l'adoption du lingala comme «lingua franca». Non seulement, il s'agit de phénomènes objectivement différents, mais surtout, d'un point de vue subjectif, ils auront une très grande influence sur la façon dont le lingala, et dont la population lingalophone vont être perçus par les populations du Zaïre.

LE ROLE DU LINGALA LANGUE DE L'ARMEE ET LANGUE DE MOBUTU

Aux tous premiers temps de l'E.I.C., les premiers soldats noirs furent des étrangers, originaires en général de l'Afrique de l'Ouest. Mais on commença bientôt à recruter des Congolais. Ceci posait un problème de taille : celui de la langue utilisée dans l'armée. Est-il besoin de dire que s'il est un lieu et un moment où il est vital d'être compris vite et sans équivoque, c'est bien dans un groupe de soldats pendant des opérations de guerre. Une langue unique pour la Force Publique s'imposait. Il aurait été désespérément long de commencer l'instruction des soldats en leur apprenant le français. De plus, si la mosaïque congolaise rendait la troupe plutôt bigarrée, le corps des officiers était loin de se présenter de façon uniforme.

On connaît le plus souvent la Force Publique des premières années de l'E.I.C. à travers Lippens et De Bruyne, auréolés par leur

«martyre», et par le nom de quelques officiers comme Dhanis ou Chaltin qui ont occupé des responsabilités de commandement en chef et qui étaient belges. Ces Belges étaient en fait des mercenaires au service d'un État étranger, l'E.I.C., et ils étaient loin d'être la seule nationalité présente. Les archives, entre autres celles de la «campagne arabe», mettent en évidence la présence de nationalités diverses, entre autres d'un important contingent scandinave. Il en ressort aussi clairement que beaucoup d'officiers, étrangers ou néerlandophones, n'avaient du français qu'une connaissance assez rudimentaire. Ajoutons à ceci que l'on dut se décider très vite : il fallait que la Force Publique puisse absorber très vite un nombre important de recrues et les rendre opérationnelles. La Force Publique, entre les esclavagistes et la répression des révoltes, avait «du pain sur la planche».

Dans ce contexte, le lingala apparaissait auréolé de multiples séductions. C'est en effet une langue simplifiée, qui pouvait donc être apprise rapidement tant par les officiers blancs que par les soldats noirs qui ne le connaîtraient pas encore. De plus, son caractère utilitaire et artificiel fait que d'une part son vocabulaire est radicalement dépourvu de vocabulaire philosophique ou politique et, d'autre part, ne véhicule aucun souvenir particulier des cultures, sociétés ou institutions indigènes d'avant la colonie. Des quatre «linguae francae», le lingala seul présentait cet avantage. Kikongo et tshiluba étaient l'un et l'autre chargés de glorieux souvenirs patriotiques. Le swahili transportait des possibilités d'expression dangereusement subversives sur le plan de l'expérience politique.

L'adoption du lingala, ce fut un peu la «novlangue» d'Orwell dans «1984» : rendre la subversion impossible parce qu'il n'y aurait plus de mots pour la penser. La promotion du lingala comme langue de l'Armée, quelle que soit la langue locale du lieu où celle-ci opérait signifiait bien plus que d'être la langue dans laquelle on crie les ordres sur les champs de manoeuvre. Il faut tenir compte de la nature même de cette armée.

De Léopold II à Mobutu, sous les noms successifs de Force Publique, d'Armée Nationale Congolaise ou de Forces Armées Zaïroises, elle n'a jamais cessé d'être une armée de répression. On cherche en vain dans son histoire une occasion où elle soit intervenue pour défendre le pays contre une attaque extérieure. Pendant les deux

Guerres Mondiales - et peut-être par un réflexe de «compensation» de la minceur de la participation belge aux opérations en Europe - elle prend l'offensive, parfois très loin de ses bases. Quand on la retrouve en Angola, au Burundi ou en Centrafrique sous Mobutu, c'est à nouveau pour se livrer soit à des agressions soit à des opérations de répression sanglante.

Dès 1904, la commission d'enquête internationale constituée à la suite du rapport Casement constatait : «lorsque l'ordre de punir vient d'une autorité suprême, il est bien difficile que l'expédition ne dégénère pas en massacre, accompagné de pillage et d'incendie» (119). En 1918, dans le district de la Lomami, «les indigènes prennent la fuite à l'arrivée de l'Européen, parce que le souvenir de l'opération de police qui a conduit à l'arrestation de Kasongo Niembe (un chef révolté), n'a pas encore disparu» (120). En 1920, un décret autorise l'occupation militaire, jusque-là punitive, pour les territoires où des troubles pourraient éclater, donc à titre préventif (121). On pourrait allonger cette liste, jusqu'à la répression des «émeutes» de Kinshasa juste avant l'indépendance.

Si les membres de la Force Publique estimaient aisément que «le métier militaire s'accommode de tous les abus et permet aux forts de dépouiller les faibles» (122), ce n'est pas non plus intégralement l'effet du hasard, ou de l'acquisition à l'armée d'une propension à se comporter «à la hussarde». Le mode de recrutement de la Force Publique était de nature à y attirer surtout des gens dont le niveau de moralité n'était pas très intéressant. Les soldats étaient en effet désignés par les chefs coutumiers, après accord avec l'administrateur du territoire sur le nombre de recrues que l'on attendait du village. Les chefs s'empressaient évidemment de se débarrasser à cette occasion des éléments les moins recommandables en les désignant pour la Force Publique. L'Administration tendait d'autant moins à les freiner que, même en Europe, c'était une idée reçue qu'un séjour sous les drapeaux est une occasion d'«amender» les éléments «remuants».

En 1954, l'Administration coloniale reconnaissait encore (123) : «des sondages démontrent que beaucoup de recrues originaires des agglomérations extra-coutumières doivent leur désignation pour leur service militaire à leur qualité d'indésirables, l'Autorité les désignant pour la Force Publique plutôt que de les renvoyer dans leur village».

Malgré ces quelques remarques que l'on retrouve de-ci de-là dans les documents coloniaux de la création de la Force Publique à 1960, il est rare qu'on en ait tiré la conclusion logique qu'en tiraient P. JOYE et R. LEWIN dans «Les trusts au Congo» : «on devine, dans ces conditions, à quels excès put donner lieu le «régime d'occupation» dans les villages dont la population ne se montrait pas assez docile à l'égard de l'Administration» (124). Il est logique que l'Administration se soit montrée moins critique envers son oeuvre que des membres de l'opposition. Il l'est moins qu'elle ait abordé 1960 sans percevoir le moins du monde les menaces incluses dans la fonction et dans la composition sociale de la Force Publique.

Cette incorporation des «éléments les moins intéressants» eut entre autres résultats l'envoi pour sept ans dans la Force Publique du futur général Mobutu, après son renvoi du collège, pour «indiscipline» suivant les uns, pour faits de moeurs suivant les autres» (125). Les missionnaires déversaient en effet également dans les rangs de la Force Publique les éléments douteux qu'ils venaient à découvrir parmi leurs grands élèves.

Faut-il encore dire qu'avec ce rôle répressif et ce type de «sélection», les militaires ne se sont pas acquis une popularité délirante auprès de la population. L'isolement linguistique a contribué à créer, à maintenir et à approfondir ce fossé. Il n'est d'ailleurs qu'un élément d'un isolement plus global, lui aussi conscient et organisé dès l'origine et maintenu jusqu'à nous, à travers les divers régimes que le Zaïre a connu durant le dernier siècle.

En effet, les camps militaires zaïrois ressemblent plus à des villages qu'à des casernes : les militaires y vivent en famille dans des maisonnettes, avec femmes et enfants. Souvent, le camp est quelque peu distant des agglomérations proches, il est toujours, même du point de vue architectural, un tout fermé. Malgré ce que pourraient faire croire certaines apparences, le but est bien de fixer l'armée dans son rôle de «corps étranger», non de procurer aux soldats une vie plus humaine. Des écoles sont installées dans le camp même pour l'instruction de base. A l'heure actuelle, les enfants ne quittent les écoles installées dans les camps qu'après le IIe C.O., c'est-à-dire après la deuxième année du secondaire.

A l'époque coloniale, ces facilités qui leur étaient offertes pour la scolarisation de leurs enfants, constituaient l'un des attraits du métier militaire. Sous Mobutu, la tendance s'est à peu près totalement inversée et les soldats soucieux de l'avenir de leur progéniture recherchent les «combines» et les passe-droit permettant d'échapper aux écoles des camps pour envoyer leurs enfants dans l'enseignement catholique, le seul à n'avoir pas encore atteint le dernier degré de la déliquescence. Il est en effet courant que des enfants sortant des écoles des camps et censés, d'après leurs documents scolaires, pouvoir entrer en troisième année du secondaire, soient à peine alphabétisés, et parlent exclusivement le lingala. Comme ce qu'on peut attendre d'une classe est généralement fonction de ce que peuvent les élèves les plus faibles, la présence des éléments scolarisés dans les pseudo-écoles des ghettos militaires de la toute-puissante Armée, gêne considérablement le travail dans les écoles qui ont le malheur d'exercer leurs activités à proximité des camps.

Sur le plan de l'intendance, la principale caractéristique des fournitures et des soldes au Zaïre étant de ne pas suivre ou de s'égarer en cours de route vers des destinations fructueuses mais indéterminées, le soldat vit surtout de «confiscations», en termes plus crus : de pillages, pour lesquels tous les prétextes sont bons. Il court au Shaba une plaisanterie grinçante : Question : «qu'est-ce qu'un rebelle ? » Réponse : «c'est toi, si un militaire veut ta poule, ta chèvre ou ta fille». L'isolement linguistique garanti par le lingala apparaît comme un élément d'une volonté délibérée de faire de l'armée un corps aussi coupé que possible de la population et réduisant ses contacts avec elle au minimum, c'est-à-dire aux pillages qui la font vivre et à la répression qui est sa fonction.

Il peut sembler étonnant, à première vue, qu'une armée composée de Congolais et opérant dans son pays ait, à diverses reprises, offert le spectacle de troupes déroutées, démoralisées, se rendant visiblement très mal compte de leur situation... bref, un comportement semblable à celui qu'aurait eu un corps expéditionnaire étranger dépourvu de toute connaissance du pays. Ce n'est pas étonnant, car c'est objectivement dans cette situation-là que les militaires zaïrois se trouvent : ils sont étrangers dans leur propre pays, la population leur est hostile et, si quelqu'un bénéficie de sympathie, ce sont les

rebelles, pas les FAZ. Cette armée «nationale» est tout sauf un «poisson dans l'eau» au sein de sa «nation».

Les événements survenus depuis 1960, soit les deux vagues de guerre civile : celle des troubles et des sécessions, puis celle des grandes rébellions, ainsi que la manière dont s'est structurée la société zaïroise après l'instauration de la dictature du général Mobutu, ont contribué à accroître les clivages régionaux et linguistiques et à privilégier le lingala.

Ainsi, Kinshasa s'est, depuis 1960, agrandi «sauvagement», quintuplant sa population pendant les premières années de l'indépendance (126). Or, ce sont avant tout des campagnes lingalaphones qui se déversent «naturellement» dans la capitale, en descendant le fleuve et ses grands affluents, beaucoup plus que les gens du bas-fleuve, pour ne pas parler de l'Est, où l'on tendra plutôt à émigrer vers Lubumbashi ou vers Kisangani. De plus, quand bien même des habitants de ces régions auraient été tentés par le mirage de la Capitale, les guerres et les sécessions les en eussent empêchés.

Pendant les trois premières années de l'indépendance, le Katanga (Shaba) et une partie du Kasai sont séparés et plus ou moins en guerre avec l'État central. Kisangani est le siège d'un gouvernement concurrent, rassemblant les survivants de l'époque de Lumumba. A son extension maximum en 1963-64, la grande rébellion s'étend sur le Kwilu et sur la partie Est du pays (127), coupant le Congo en deux parties à peu près égales. A chaque fois, Kinshasa se trouve dans le même camp que les régions de langue lingala, et isolé par les sécessions ou les opérations militaires des régions où dominent les autres langues.

Ceci ne signifie nullement que les événements de 60-65 s'expliquent par des conflits régionalistes, linguistiques ou communautaires. On retrouve par exemple dans le maquis du PRP, à l'Est du pays, des combattants originaires de l'Equateur et ayant, durant la grande rébellion, rejoint l'Armée Populaire de Libération (128). Les soldats, en particulier, désertèrent au profit des uns ou des autres d'après l'endroit où ils se trouvaient et d'après leurs convictions personnelles beaucoup plus que d'après leurs régions d'origine.

Il reste que la situation de division du pays eut pour résultat d'approfondir la «lingalatisation» de Kinshasa. Les régions ayant

participé aux rébellions acquièrent aux yeux du pouvoir central une auréole suspecte. En particulier, tout qui parle swahili est facilement suspect de caresser soit des ambitions sécessionnistes, soit des tendances idéologiques suspectes et «rebelles» (129). Le lingala apparaît au contraire comme la langue des gens qui sont restés inébranlablement loyaux au pouvoir en place. Comme toujours en cas de guerre, et le pays y est, à des degrés divers, presque constamment durant ces cinq années, l'Armée prend du poids et du nombre. L'Armée, c'est encore et toujours le lingala.

Enfin, l'accession au pouvoir d'un dictateur qui se trouve être à la fois un militaire et un homme de l'Equateur, ce qui en fait, si on peut dire, un lingalaphone au carré, vint couronner l'édifice. L'aspect inégalitaire du régime allait contribuer fortement à cliquer les langues dans une situation stratifiée, où parler lingala est un signe extérieur, sinon de richesse, du moins de situation privilégiée. Etant entendu qu'un privilège, dans un pays où la misère règne peut être parfois une chose qui à nos yeux de repus serait infiniment dérisoire. Quelques grammes de riz ou poisson, par exemple...

LANGUES ET VILLES

Un coup d'œil sur la carte du Zaïre fait voir aussitôt une situation fréquente en Afrique. Au centre géométrique du pays, c'est la brousse. Les villes y sont périphériques. La capitale, choisie par les colonisateurs, n'est pas en un lieu destiné à devenir un centre pour l'ensemble du pays. Elle est un pont vers la métropole, une porte d'entrée et de sortie choisie en fonction d'intérêts économiques, soit sur les lieux de grandes exploitations, comme les «villes du cuivre» dans le Shaba, soit aux lieux d'articulations commerciales, comme Kisangani ou Mbandaka.

C'est fatalement dans ces villes, où l'hétérogénéité de la population rend le rôle des «linguae francae» tout-à-fait essentiel, que les phénomènes de polarisation linguistique des langues nationales vont jouer à plein.

De ce point de vue, on peut constater tout aussi aisément que la situation linguistique des centres urbains du Zaïre est rarement nu-

ancée. Les villes de première importance, et même la plupart des centres secondaires sont en plein dans la zone d'influence d'une «langue nationale», et d'une seule. S'il y a plurilinguisme dans des villes du Shaba, par exemple, et en mettant à part l'éternel lingala des militaires, ce n'est pas entre deux ou plusieurs «linguæ francae», c'est entre la «lingua franca» et les langues tribales de grande diffusion (par exemple swahili/lunda/chokwe à Lubumbashi, swahili/mashi à Bukavu, swahili/kiluba/kitabwa à Kalemie, etc...).

Il n'y a que deux exceptions : Kinshasa et Kisangani, aux deux extrêmes de l'axe Sud-Ouest qui représenterait la corde de l'arc formé par les 1742 km navigables du fleuve, que nous avons déjà évoqué, sont situés sur ou tout auprès de frontières linguistiques.

Kinshasa n'en a guère tiré parti. La ville a connu, avant 1960, une situation d'équilibre approximatif entre les populations Kongo et celles qu'on qualifiait de «Bangala», étant entendu que cette fois il ne s'agit plus de Ngala, ni même de bateliers, mais d'immigrants venus du Nord, et lingalaphones.

Les Kongo, que leur situation à l'embouchure du fleuve - où, aux premiers temps de l'E.I.C., Boma servait de capitale - a mis très tôt en contact avec les Blancs, se sont trouvés dans une situation de «collaboration» avec la colonie assez analogue à celle des Luba, que nous avons évoquée plus haut.

Kongo, Luba et un troisième groupe, les Telela poussés à migrer vers les travaux des villes par la sécheresse de leurs savanes, devaient constituer trois groupes importants parmi les «évolués» qui occupaient les positions professionnelles et sociales immédiatement inférieures à celles des Blancs.

Ils devaient donc fournir son élite, son fer de lance au premier mouvement de décolonisation. Le premier Président de la République, Kasavubu, était un Kongo. Son effacement, lors du coup d'État militaire de 1965, porta évidemment un coup à l'influence de l'ethnie, qu'une croissante immigration de lingalaphones venait concurrencer en ville. En fait, Kinshasa s'«unilinguise» à leur détriment. La croissance désordonnée de la ville et le marasme économique ont entraîné comme partout ailleurs un accroissement de la délinquance, en particulier parmi les jeunes. A Kinshasa, on ne les appela pas le «blousons noirs» ou «dorés», mais les «bills» (l'influence culturelle

américaine va se loger aux endroits les plus inattendus). Ceux-ci communiquaient entre eux au moyen d'une sorte d'«argot», surnommé «indou-bill», et qui était une version volontairement très déformée du lingala. C'est donc bien le lingala qui risquait d'être généralement compris, pas le kikongo.

L'émetteur de radio la «Voix du Zaïre» émet des programmes où le lingala domine de façon écrasante, surtout si on tient compte de la langue des programmes musicaux. Kinshasa est en effet, non seulement du point de vue national, mais même du point de vue africain, un centre important de production musicale dans le domaine de la musique de danse. Celle-ci est presque à 100% chantée en lingala. Les orchestres cherchent en effet tout naturellement à plaire en premier lieu au public aisé des boîtes de nuit où ils jouent, qui est lingalaphone comme tout ce qui est privilégié dans le Zaïre de Mobutu. Il faut y ajouter la re-diffusion, à propos et hors de propos, des discours du Président, invariablement en lingala, et une heure par jour d'émission pour les troupes, toujours en lingala. Les Kinois ont du moins la chance d'échapper aux émissions des «postes locaux» qui, pendant leurs «décrochages» ressassent les mêmes discours du Président que l'on vient d'entendre en lingala dans diverses langues locales !

La situation de Kisangani, à l'autre bout du bief navigable, est toute différente. Son rôle de chef-lieu administratif lui vient de ce rôle de plaque tournante commerciale du trafic fluvial Est-Ouest. De plus, la rive gauche est reliée par chemin de fer à Ubundu et de là à Kindu et au Shaba en combinant le fleuve et le rail. C'était aussi autrefois un noeud routier qui jouait un rôle non négligeable dans les relations entre les régions agricoles du Nord et de l'Est et les marchés de Kinshasa. Ce rôle a périclité en même temps que le réseau routier.

En même temps que les courants commerciaux, se rencontrent à Kisangani les influences swahili et lingala. La première, venue de l'Est fut longtemps prédominante. Ce sont en effet les arabisés qui créèrent des établissements sur les îles et la rive gauche du fleuve, en un lieu appelé d'abord Singhitini. Plus tard, le nom de Kisangani, qui signifie à peu près, en kingwama, «le village de ceux qui habitent l'île» s'imposa à l'ensemble de la ville et en devint le nom officiel à la disparition du «Stanleyville» belge.

L'accroissement du commerce avec le bas fleuve et les choix linguistiques des colonisateurs vinrent plus tard renforcer les liens entre Kisangani et la région lingalaphone. Ils avaient cependant toujours existé, et se faisaient avec des régions entières où le lingala était la langue véhiculaire de tous. C'est évidemment très différent de ce qui peut se passer plus au Sud, où les swahiliphones sont confrontés avec le lingala uniquement par l'intermédiaire de l'armée, et où il est perçu comme la «langue de l'occupant».

La population que les arabisés, puis Stanley, avaient trouvée sur place comprenait des pêcheurs et piroguiers Wagenya et des forestiers Bakumu. Kisangani étant dans une région de forêt équatoriale qui ne prête guère à un peuplement dense, la ville se peupla avant tout du fait de courants migratoires très diversifiés. On y retrouve des descendants des Kusu amenés du Manyema par les arabisés. Le terme, comme souvent, relève d'une complication inutile ajoutée à la carte ethnique par les arabisés. Ils distinguèrent, d'après qu'ils se situaient à l'Est ou à l'Ouest du Lomami, en Batetela et en Bakusu des gens qui n'étaient qu'un seul et même rameau de la très vaste ethnologie Mongo.

Auparavant, les termes utilisés étaient Ankutshu, Nkutshu ou Amembele. Il n'est pas impossible que «kusu» et «tetela» soient des déformations de ces vocables. La Lomami n'était pas pour eux une frontière. Ils distinguaient seulement des Eswe, habitant la savane, et des Ekonda, habitant la forêt. Les Lokele, pêcheurs et commerçants connus pour leur dynamisme et leur sens de la réussite individuelle furent attirés par ce carrefour commercial.

Les missionnaires fournirent à la ville des techniciens, formés par les Maristes de Buta, dans l'Uele, qui venaient surtout des ethnies Bua et Zande, mais que l'école avait rendus moins sensibles aux particularismes ethniques. Les Maristes étaient en effet, contrairement à beaucoup d'ordres religieux, partisans d'une intégration urbaine et non du renforcement des clivages ethniques et du maintien des populations dans les campagnes et dans les dépendances des Missions.

Assez exceptionnellement donc, et ce depuis une bonne quarantaine d'années au moins, Kisangani possède une population réellement urbanisée, un comportement unifié mais qui reste accueillant au nouveau venu sans trop s'occuper de son origine ethnique.

Le swahili a contribué à cette unification culturelle. Il représente un horizon culturel qui n'est ni celui d'un particularisme ethnique, ni celui de l'Occident chrétien, ni celui du Pouvoir.

Lumumba, à Kindu en 1943-44, puis surtout à Kisangani de 1944 à 1947, a vécu au contact de cette culture. Il n'est pas interdit d'y voir, comme le fait B. VERHAEGEN (130), ce qui lui a fait acquérir cette dimension africaine qui sera le contrepoids de l'influence occidentale et tribale et qui le conduira plus tard, presque seul parmi les dirigeants zaïrois de 1960, à découvrir le sens politique et culturel de la solidarité panafricaine». Ce genre de situation est malheureusement rare au Zaïre. Les contacts harmonieux y sont trop fréquemment remplacés par la foire d'empoigne.

LES LANGUES ET L'«AUTHENTICITE»

Lorsqu'il se mit à être question, dans la propagande officielle, de l'«authenticité», certains allèrent jusqu'à prêter à Mobutu l'intention d'imposer le lingala comme seule langue nationale. C'est pour le moins douteux. Il est malheureusement assez difficile de dire ce qui entre ou n'entre pas sous le vocable «authenticité» tel que le régime zaïrois l'utilise, faute de disposer d'une définition claire de ce concept. En effet, la définition officielle revient à une pure tautologie : l'authenticité, c'est la pensée de Mobutu, et la pensée de Mobutu, c'est l'authenticité. Bonnet blanc et blanc bonnet.

Le vocable, qui devait faire un certain bruit, remonte en fait à la seconde mouture du «Manifeste de la N'Sele». Il ne figurait pas dans la première version. De 1965 à 1967, Mobutu se contenta de détruire progressivement les partis politiques existants, et d'organiser ses partisans dans les «Volontaires de la République» qui ne prétendaient pas être un parti ou un mouvement politique. Le MPR (Mouvement Populaire de la Révolution, depuis lors parti unique dont tout Zaïrois est obligatoirement membre dès sa naissance) fut fondé en 1967. Mobutu convoqua à cet effet une sorte de conclave de politiciens ralliés, choisis par lui-même en fonction des soutiens qui lui paraissaient nécessaires à son pouvoir dictatorial. La réunion se tint du 2 au 5 mai 1967, à bord du bateau «I.T.B. Baron Liebrechts», ancré au large de N'Sele, un village de pêcheurs proche de Kinshasa et où a

depuis lors a été construite la Cité du MPR.

Le terme «authenticité» n'apparaissait pas dans le Manifeste qui sortit de ce conclave. Le texte se ressent en fait assez fort d'avoir été rédigé par des politiciens des années 60 (131) et ne fait référence qu'au «nationalisme». Le nationalisme y est opposé au capitalisme d'une part et au communisme d'autre part, suivant une démarche assez classique chez les politiciens «modérés» de cette époque, qui prônaient généralement l'application de mesures réactionnaires sous couleur de la «recherche d'une troisième voie».

C'est la version refondue de ce Manifeste, sortie en 1970, qui contient pour la première fois l'affirmation : «la doctrine du MPR est le nationalisme congolais authentique». En novembre 1971, Mobutu décrète une série de mesures apparemment dirigées contre des «séquelles du colonialisme» : le Congo s'appellera désormais Zaïre, on modifie le nom de quelques localités (132), on déboulonne les dernières statues des grandes figures de l'époque coloniale. On encourage, puis on oblige les citoyens à utiliser uniquement des noms traditionnels (133). Il est interdit de s'habiller à l'occidentale et de s'interpeller en disant «Monsieur» : il faut dire «Citoyen». Les privilèges de l'Eglise sont également attaqués au cours des «incidents Mobutu-Malula» qui prennent fort l'allure d'une partie de bras de fer dont, dans un premier temps, Mobutu sortira avec un certain avantage.

Pendant ces mesures et incidents qui occupent la scène politique zaïroise pendant pratiquement toute l'année 1972, Mobutu fait du «recours à l'authenticité» l'élément vedette de ses meetings. Les Africains doivent refuser d'être plus longtemps des Belges d'Afrique, des Français d'Afrique, etc... et doivent redevenir eux-mêmes. Dans l'iconographie, telle qu'on la placarde aux murs des bâtiments officiels, le Général cesse d'apparaître en grand uniforme, suivant une figuration inspirée des images du Roi des Belges, pour revêtir désormais une tenue comportant des symboles traditionnels d'autorité : bâton sculpté, peau de léopard...

C'est à partir de là qu'il ne cessera d'utiliser une argumentation qui lui tient à cœur : On n'a aucunement le droit de le critiquer, puisque les critiques partent d'un point de vue occidental, donc inadmissible puisqu'étranger, voire colonialiste. Les Bantous, seuls com-

pétents en la matière savent qu'en Afrique, la démocratie c'est d'obéir au Chef, la liberté c'est de faire ce que veut le Chef etc...

On apprend ainsi que la volonté du peuple, c'est celle du MPR, laquelle est bien entendu celle de Mobutu. Cette identité est d'autant moins susceptible d'être critiquée qu'elle est de nature mystique, donc irrationnelle. Le vocabulaire utilisé par le dictateur pour la décrire est de nature nettement religieuse. Il la qualifie de «communion» (134), de «mariage entre le peuple et son Chef» (135), terminologie visiblement inspirée du catholicisme (communion des Saints, mariage mystique du Christ et de l'Eglise). A d'autres occasions, on fait appel à un vocabulaire plutôt sentimental que religieux évoquant «la complicité entre le peuple et son Chef, qui s'aiment mutuellement, parlent le même langage et poursuivent les mêmes objectifs pour le bonheur et la grandeur de la nation zaïroise» (136). Ailleurs on rencontre des formules dont on ne sait trop si elles font référence au «Führerprinzip» fasciste ou au contraire à la Sainte Trinité : «le peuple et le Chef sont une seule et même personne. Chaque fois que je lance un appel au peuple, il répond positivement. Et inversement, à l'appel du peuple, je réponds toujours présent (...). C'est cette confiance permanente et cet appel réciproque et cette confiance instantanée qui caractérisent le mobutisme» (137). La première formule fait évidemment penser à la théologie chrétienne, mais on pourrait aussi faire des parallèles avec Rudolf Hess : «Mein Führer, Sie sind die wirkliche Seele Deutschlands. Wenn Sie reden, redet die Nation; wenn Sie richten, richtet das Volk» (138).

Il est cependant d'un intérêt mineur de savoir quelle est la note dominante. La volonté est claire, de faire appel à tous les éléments de la trilogie de l'irrationnel : mystique, sentiment, culte inconditionnel du Guide. Si certains accents sont fascisants, on ne se gêne pas non plus pour emprunter à la terminologie des régimes forts d'inspiration stalinienne : Comité Central, Bureau Politique, Commissaires du Peuple, etc..

Une question beaucoup plus intéressante est de savoir dans quelle mesure la référence aux formes d'autorité que connaissait la période pré-coloniale est adéquate. Que vaut la référence à l'autorité absolue du Chef ?

Mobutu a raison de dire qu'en Afrique, on ne discute plus quand le Chef a parlé. Il oublie de dire que, si personne ne discute plus, c'est que le Chef parle le dernier, pour faire la synthèse des avis et proposer une solution qui lui paraît susceptible de rallier le consensus du plus grand nombre. Il y eut certes, comme partout, des tricheurs, des tyranneaux et des dictateurs. Il devait être à peu près aussi dangereux de faire de l'opposition dans le Garenganze de Msiri que dans le Zaïre de Mobutu. Mais les traditions abondent en exemples d'opposition, de contre-pouvoir, de limitations de l'autorité centrale. «Dans le royaume Kongo, l'accession au pouvoir des descendants de Nimi a Lukeni était conditionnée par l'élection du successeur par un collège électoral de dix membres dont le plus important était Mani Kubunga, du clan Nsaku (les premiers occupants) qui disposait du droit de veto et avait le pouvoir spirituel sur la terre. Dans l'empire Luba et jusqu'à présent il existe une opposition organisée: les Luaba. Les données du département de l'administration du territoire peuvent en témoigner» (139).

Presque partout, les traditions des tribus font remonter l'existence du groupe à une dissidence fuyant la tyrannie de chefs extrêmement autoritaires. Le fait historique que certains chefs traditionnels ont réussi parfois à conquérir et à garder un pouvoir absolu ne doit pas mener à inférer que le pouvoir absolu soit une tradition africaine.

Le raisonnement de Mobutu, appliqué à d'autres Histoires, reviendrait à dire que puisqu'il y a eu Napoléon, Hitler, Mussolini et Staline, ni les Français, ni les Allemands, ni les Italiens, ni les Russes ne sont faits pour connaître un autre type de gouvernement que la dictature ! C'est un sophisme pur et simple, et cela reste un sophisme même sous les Tropiques.

C'est dans le courant du battage organisé autour de cette notion d'«authenticité», que certains ont supposé que le lingala allait devenir la seule langue «authentique». Cette impression fut entretenue par certains speakers de radios locales, entre autres au Kivu où il n'est pas interdit d'y voir la main du très activiste et très tonitruant gouverneur Ndebo. On annonçait par exemple l'inévitable enregistrement d'un discours de Mobutu en précisant que celui-ci allait s'exprimer dans «la langue du Zaïre, la langue de l'authenticité : le linga-

la».

Le bruit persista même quand on sut que l'administration, qui obligeait les institutions, écoles, journaux, etc... à africaniser leur nom, admettait les noms dans les quatre langues «nationales» et n'exigeait nullement l'usage du seul lingala. On admit par exemple que des instituts dédiés à la «Regina Pacis» deviennent «Amani» (Paix en swahili). Lorsqu'en fin 1972, on baptisa le journal local de Bukavu, on l'appela «Jua», nom signifiant «le soleil» en swahili.

Tout ceci concernait d'ailleurs les titres et les dénominations. Le contenu des journaux et de l'enseignement resta rédigé comme avant : le français se taillant la part du lion, avec un très léger «sauvage» d'articles dans les quatre langues nationales. Si la revue «Afrique Chrétienne» se vit condamnée à disparaître à cette époque, cela visait avant tout son ton parfois très légèrement critique et surtout ses liens avec l'Eglise, pas du tout la langue dans laquelle elle était rédigée.

Par contre, ce qui donna une certaine consistance aux bruits de «lingalatisation», c'est qu'on prit effectivement des mesures pour encourager l'apprentissage du lingala : la presse destinée à la jeunesse inséra dans ses pages un petit cours de lingala illustré et les étudiants de la Faculté de Lettres ayant des cours de langues nationales à leur programme furent discrètement encouragés à choisir le lingala de préférence aux trois autres idiomes (140). Assez illogiquement d'ailleurs puisque, comme souvent en Afrique, les transformations se prétendaient inspirées par un esprit d'authenticité africaine et de décolonisation culturelle, les quelques mesures qui furent prises sur le plan linguistique furent dirigées plus contre les langues concurrentes du lingala que contre le français, alors que celui-ci est tout de même, sans discussion possible, la langue la plus «coloniale» des cinq !

On monta bien en épingle que les discours de courtoisie tenus à l'occasion d'une réception de délégation venue de Brazzaville s'étaient tenus «sans recours à la langue du colonisateur». On fut par contre discret sur le fait que ces discours furent tenus en... kikongo, «lingua franca» largement dominante au Congo ex-français. Il fut également de bon ton, à la radio et dans les discours officiels, de parler français, mais en évitant les tournures belges, et on prit donc soin de dire «soixante-dix» et non «septante», etc...

Dans le même ordre d'idées, la nomenclature des grades de l'armée fut calquée sur celle de l'armée française et non plus sur l'armée belge. Mobutu ne fut donc plus «lieutenant-général», mais «général de Corps d'Armée». Il est vrai qu'à cette époque, un de ces vents froids qui soufflent de temps à autre sur les relations belgo-zaïroises soufflait en tempête et que, comme cela se produit à peu près à chaque fois, Mobutu s'était empressé de passer des accords avec un autre pays. En l'occurrence, c'était la France qui prenait la tête de la coopération militaire pour quelques temps.

Mais, ces escarmouches mises à part, l'usage du français ne subit en rien l'offensive à laquelle d'aucuns s'attendaient. Bien plus, s'il est d'usage de désigner les quatre «linguæ francae» en parlant des «quatre langues nationales», cette appellation ne recouvre strictement rien du point de vue juridique. Aucune d'entre elles n'a de statut, pas même le lingala. Quand au début de 1980, au cours des troubles de l'UNaZa», les étudiants adressèrent un memorandum à Mobutu, ils revendiquèrent entre autres : «que l'on publie dans les quatre langues nationales les publications de l'Institut Makanda Kabobi» (141). La chose prend un tour assez comique si l'on pense que cet Institut, où collaborent l'Université et le Parti, est censé être le haut lieu de la doctrine du MPR, celui où s'élabore, à la lumière du mobutisme, la réflexion sur l'«authenticité». Mais on comprend aussi que Mobutu n'ait eu, à l'époque, aucune envie de répandre dans le public les documents émanant de Makanda Kabobi. Il avait en effet quelques ennuis avec son «brain trust» qui s'était mis à prôner le pluripartisme. Il y avait donc tout intérêt à ce que ces documents, utiles pour donner au monde une image de liberté d'expression au Zaïre, demeurent sybillins pour la masse du peuple. On retrouve ici le rôle d'occultation, «à la sénégalaise» de la langue française.

Depuis 1965, le rôle des langues africaines dans l'enseignement a globalement régressé de façon lente, progressive, mais constante. Cela a pu aller parfois de pair avec de bonnes mesures. On a des raisons de se féliciter de la disparition des écoles ménagères, dont le niveau était déplorable et qui constituaient un exemple d'enseignement féminin au rabais. Mais avec elles disparaissaient les derniers programmes qui prévoyaient, suivant la région, l'enseignement de la «lingua franca» qui y dominait (142).

Les langues locales, véhicules d'une culture autrement authentique que celle du MPR, ne furent pas épargnées. Depuis 1979, il n'y a plus à l'UNaZa de cours de mongo (143). Tout ceci a fait prendre à l'enseignement un tour parfaitement incohérent. L'héritage colonial du Zaïre comprenait, nous l'avons vu, l'alphabétisation en langue indigène. On aurait pu la continuer en supprimant simplement le système à deux vitesses de l'enseignement colonial.

Les mesures prises ont abouti à une régression vers une situation qui ressemble à celle du Sénégal : la connaissance de l'alphabet persiste, mais on écrit comme on peut, à la «va comme je te pousse», sur base d'un apprentissage purement empirique de la langue. Les swahiliphones se sentent, de ce point de vue, à la fois mieux et plus mal lotis que les autres. Il leur est toujours loisible de lorgner ce qui se fait chez le voisin tanzanien, mais l'évolution volontariste et énergique de la langue tanzanienne durant les vingt dernières années, jointe aux différences que nous avons évoquées plus haut, font qu'ils se sentent quelque peu dépassés par les événements.

Malgré des démarches plus ou moins officielles des autorités tanzaniennes, le Zaïre a toujours refusé de se joindre aux travaux des États de l'Est Africain en matière linguistique (144). Kinshasa ne veut pas entendre parler de la langue de l'Est rebelle, ni rendre plus accessible la littérature tanzanienne, dont les connotations socialisantes lui sont antipathiques.

A l'école, il faut donc aborder l'étude du français, dont on est tout de même bien forcé de dire que ce n'est pas une langue particulièrement simple, sans la moindre notion de ce que peuvent être la grammaire ou l'orthographe, faute d'y avoir été confronté d'abord dans sa propre langue. Comme de plus, le rôle du français est éminemment ostentatoire, il n'y a pas lieu de s'étonner si la prose de beaucoup de Zaïrois montre une triste propension à rassembler des formules ampoulées dans une langue qui est moins du français qu'une sorte de volapuk flamboyant !

Sur le plan administratif et judiciaire, la situation n'a pas changé d'un iota depuis la colonie. Le travail du Conseil Législatif se fait en français. Seuls les tribunaux inférieurs, statuant suivant la coutume, usent des langues indigènes. Les tribunaux militaires délibèrent évidemment en lingala, quoiqu'ils rendent leurs sentences écrites en

français.

Si cette situation fait penser à celle du Sénégal, il faut bien reconnaître cependant que l'occultation linguistique ne joue ici qu'un rôle mineur à côté de ces deux plaies qui sont comme l'ossature même du régime zaïrois : l'arbitraire et la corruption. Au Sénégal, les langues servent avant tout à cacher les rouages du Pouvoir aux yeux du peuple. Au Zaïre, elles ont au contraire un rôle d'ostentation, de signal de la place qu'on occupe dans un régime inégalitaire.

UN SYSTEME DE SIGNES DANS UN REGIME ARISTOCRATIQUE

Je n'ai pas hésité, ailleurs et à d'autres occasions, à écrire que le régime zaïrois était en fait un régime aristocratique, celui d'une aristocratie compradore. C'est plutôt au mot « bourgeoisie » qu'on a l'habitude de voir accoler ce terme. Mon opinion sur ce point n'a pas changé (145).

On ne retrouve pas au Zaïre la caractéristique d'un régime bourgeois, qui est d'être à fortune égale, un régime égalitaire. Il ne s'agit jamais, hormis dans les discours de justification idéologique, de l'égalité des hommes entre eux, mais bien de l'égalité foncière entre les billets de mille ! Dans un régime aristocratique, au contraire, qu'il s'agisse des régimes européens de l'Ancien Régime, ou du système politico-économique actuel du Zaïre, des facteurs étrangers à la fortune, tels que la naissance, modifient cette égalité. Deux hommes n'ont pas, sous Mobutu, les mêmes chances de réussite avec la même quantité d'argent et une avidité égale, si l'un d'entre eux vient du Kwilu et l'autre de l'Equateur. « Parent » du Président, le deuxième sera avantagé. Ou, ce qui revient au même, le premier, qui vient d'une région « mal notée », sera désavantagé.

Le caractère comprador du régime ne fait aucun doute, mais il n'est pas de régime bourgeois sans cette fausse égalité, et les réactions récentes de la bourgeoisie frustrée des bénéfices de son rôle par l'aristocratie présidentielle sont là pour le montrer. C'est elle qui s'est exprimée entre autres dans le « complot de la Saint-Sylvestre », quelles que soient par ailleurs les convictions sincères et l'engagement effectif des Treize que je ne mets nullement en doute.

Les langues ont, de ce point de vue, le rôle d'un système de signes sociaux. En Europe, c'est plutôt la qualité du langage qui joue ce rôle de signe. Il n'est guère compliqué de distinguer le parler « cultivé » du bourgeois du langage populaire et l'on a soigneusement enfoncé dans la conscience des gens que le langage correct est une affaire très compliquée qui n'est pas faite pour eux. Pour écrire une simple lettre, on a déjà souvent recours à une personne initiée à la culture bourgeoise, et qui en présente les signes extérieurs et les comportements caractéristiques, tels que se rendre parfois au théâtre ou à un concert de musique classique. (Même si par ailleurs il se fait reconnaître par d'autres signes comme intellectuel, mais « de gauche »).

Dans l'exemple cité au début de cet ouvrage, où l'étudiant de Lubumbashi faisait allusion à un « bureaucrate » qui n'admettait dans son bureau que ceux qui parlaient sa langue maternelle, celle d'une tribu de l'Equateur, on retrouve un signe de ce genre. Ce n'est pas l'exhibition d'une culture, c'est le symptôme d'une appartenance ethnique et régionale qui sert à se faire identifier comme un membre du groupe privilégié : les ethnies soudanaises proches du Guide. Certes, c'est là la « fine fleur » du régime. Beaucoup plus couramment, les privilégiés se manifestent en parlant lingala. Nous avons vu que la connotation de cette langue est double : langue de l'Armée et langue de l'Equateur. Elle est, si l'on peut dire, doublement présidentielle.

Dans une moindre mesure, le kikongo et le tshiluba sont des signes du même genre. Les Kongo et les Kasaiens (Luba et Tele) avaient pris sous la colonie une telle avance dans la constitution d'une diaspora de cadres administratifs qu'on n'a pu jusqu'ici se passer d'eux, même si le plus souvent ils sont « coiffés », aux postes vraiment intéressants, par les Soudanais et les lingalaphones de l'entourage présidentiel. Il reste utile de leur être lié par la solidarité tribale ou régionale.

Nous avons évoqué à propos du Sénégal, la façon dont ces liens sont utilisés pour survivre. On retrouve au Zaïre cette équivoque de liens de solidarité tout-à-fait louables et sympathiques mais aussi de voies pour « se débrouiller » qui enfonce leur bénéficiaire dans sa dépendance, souvent pénible, toujours aliénante, vis-à-vis de ceux qui lui « rendent service ». Au Zaïre, la corruption en est arrivée à représenter un véritable monde de pratiques, complexe et hiérarchisé

(146), qui la lie profondément au système et ne la rend que plus redoutable.

Mais celui qui y recourt peut très bien voir moins ces liens que le résultat immédiat, voire même, croire faire preuve d'un certain esprit de contestation en recourant à la solidarité de ses «frères» d'ethnie ou de région. C'est parfois le cas de certains Kasaiens, qui s'entraident «entre gens d'une région mal considérée», mais mettent ainsi un doigt dans l'engrenage en spirale de la corruption, qui finit toujours par jouer au bénéfice du Guide.

L'Est est trop grand pour que le swahili ait cette même connotation régionale. Il est parfois perçu comme «katangais», ce qui est fort restrictif. De plus, s'il est exact que les partisans de Tshombe étaient swahiliphones, on peut en dire autant de ceux de Lumumba, dont le fief électoral était Kisangani.

Le souvenir moins souvent évoqué de la révolte des Simba pèse peut-être davantage. Sans accepter la place que les opinions personnelles de Mobutu prennent dans la vie du Zaïre, on peut certes comprendre qu'il n'ait pas une amitié particulière pour les gens qui parlent swahili : ils étaient invariablement très nombreux parmi les gens qui l'ont combattu et le combattent toujours. Et même si actuellement la résignation triste des mal-aimés est le sentiment dominant chez ces populations, leur langage reste lourd de son contenu culturel panafricain, qui pourrait être pour Mobutu une menace... authentique.

CE QUI N'EST PAS UNE CONCLUSION.....

Une convention académique veut qu'à la fin d'un ouvrage, l'autosatisfaction de l'auteur se donne libre cours dans un bilan de ce qu'il a réussi à écrire. N'ayant voulu que consacrer quelques réflexions à un problème infiniment complexe et où la démarche de simple analyse n'en est qu'à ses débuts, je ne me sens pas suffisamment gonflé de suffisance pour en présenter un soi-disant bilan.

Parcourir, même de façon sommaire, la situation linguistique de l'Afrique Noire met hélas en évidence le même trait fondamental que sa géographie politique ou son histoire : l'aliénation en reste le trait fondamental. L'occultation y reste la règle. Ce n'est que de-ci de-là que des efforts sont faits, comme en Tanzanie, pour rendre à ces peuples martyrs ce qui leur appartient et dont ils ont tout lieu d'être fiers : leur identité culturelle, le droit de prendre la parole dans leurs propres affaires. Trop souvent encore, la politique des États africains revient à les en priver encore et toujours, qu'ils agissent par occultation comme au Sénégal ou par stratification comme au Zaïre.

Si le présent ouvrage pouvait en convaincre quelques personnes et les persuader de l'inanité des formes de coopération qui, sous couvert de leurs d'enseigner, approfondissent cette inacceptable aliénation, j'en regarderais mon effort comme largement récompensé.

Mai 1980 Mars 1982